

La patrilocalité chez les couples mariés à Kisangani

Analyse de la dépendance matrimoniale

ALEMO Mbole et MUHINDO Sivyaleghana*

Introduction

La situation de dépendance observée dans nos sociétés présente plus d'inconvénients que d'avantages pour les concernés. La dépendance matrimoniale est vécue aussi bien par les parents que par le couple marié. Ce rapport impliquerait aussi des antagonismes, des tensions et des conflits.

Le domaine familial étant complexe, il a déjà fait l'objet de plusieurs études en sociologie et dans d'autres disciplines scientifiques.

Emile Durkheim¹, étudiant la famille conjugale, a mis un accent particulier sur un type familial nouveau dans lequel le couple acquiert une indépendance, une autonomie et où l'enfant marié a sa personnalité propre et sa responsabilité personnelle contrairement à l'ancien type familial celui de la famille paternelle où le marié vit avec les autres membres de la famille sous l'autorité de la personne du pater familias. Cette étude importante de Durkheim n'est pas allée dans les détails pour montrer clairement les problèmes soulevés par ce type familial ancien qui a milité au passage vers le type nouveau.

Martin Turcotte, dans son étude intitulée « Demeurer plus longtemps chez ses parents pour accéder à la propriété ? »², est arrivé aux conclusions selon lesquelles il existe une association positive entre l'âge du départ du domicile familial et la probabilité d'être propriétaire de son logement dans la trentaine. Pour lui, ce résultat n'est vrai que pour les départs ayant été faits jusqu'à la mi-vingtaine. Pour les départs faits au-delà de l'âge d'environ 25 ans, plus ce départ était tardif, moins la probabilité d'être propriétaire de son logement dans la trentaine était élevée. Il observe, par ailleurs, que les enfants boomerangs qui sont retournés vivre chez leurs parents après avoir quitté une première fois, sont moins susceptibles d'être propriétaires lorsqu'ils atteignent la trentaine que ceux dont le premier départ du nid familial était définitif. C'est particulièrement le cas de ceux qui sont retournés vivre chez leurs parents en raison de la perte d'un emploi ou de difficultés financières.

En parcourant ces études, leurs auteurs ont abordé le problème de la résidence dans ses aspects géographique et morphologique. Ils n'ont pas pu porter leur attention sur la résidence en tant que domicile conjugal. S'ils l'ont abordé, cela a été fait d'une manière superficielle. C'est donc cet aspect de la résidence qui nous intéresse dans cette étude c'est-à-dire nous voulons expliquer comment le domicile conjugal de dépendance peut constituer un problème pour le couple marié, allusion faite à la résidence patrilocale.

Le problème de la résidence de couples mariés dans la ville de Kisangani se pose avec acuité. Les jeunes qui se marient à peine ou déjà mariés, préfèrent ou choisissent de rester chez leurs parents.

*ALEMO Mbole et MUHINDO Sivyaleghana sont Assistants respectivement à l'Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques de Yatolema et à l'Universitaire d'Ikela.

¹Durkheim E., « La famille conjugale » in Les classiques des sciences sociales, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html, consulté, le 23 Février 2012.

²Turcotte M., Demeurer plus longtemps chez ses parents pour accéder à la propriété?, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007006/article/10378-fra.htm>, Consulté, le 26 Janvier 2013.

Ce qui engendre plusieurs problèmes conjugaux, lesquels peuvent amener à la dislocation des couples. Dans cet état de dépendance, le couple marié est parfois obligé d'adopter un comportement d'hypocrisie pour éviter de vexer l'entourage, surtout la résidence parentale.

Le couple marié qui réside chez ses parents (générateurs) vit dans une situation de dépendance matrimoniale. D'un côté, ce sont les parents qui ne favorisent pas l'épanouissement de leurs enfants mariés, ce qui profite aux parents ; de l'autre, les enfants mariés, parasites, éprouvent des difficultés pour quitter le toit parental en vue de se prendre en charge. Cette situation engendre donc des conflits qui rendent instable la vie du couple en particulier et du ménage en général. Néanmoins, certains enfants, tout en résidant sous le toit parental, prennent en charge leurs parents, mais ils restent dépendant car vivant dans leur maison.

La présente étude porte sur les couples mariés qui résident chez leurs parents dans la ville de Kisangani, dont la durée du mariage est d'au moins cinq ans couvre la période allant de 2001 à 2012. Elle aborde l'aspect pratique de la réalité sociale que nous vivons dans notre milieu. En effet, la famille est un cadre de vie très important qui doit répondre aux attentes, aux aspirations des individus qui la composent. Elle constitue un cadre idéal d'affection, de protection, de détente, aussi bien pour les parents que pour les enfants. Nous voulons donc, à travers cette étude, militer pour le maintien du cadre familial et retrouver la stabilité matrimoniale.

Ainsi, la préoccupation fondamentale de cette étude se dégage à travers les questions ci – après :

- Pourquoi le couple marié reste – t – il chez les parents alors qu'en principe il doit plutôt fonder son propre foyer ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Comment sortir de cette dépendance matrimoniale ?

En effet, nous pensons que le couple marié resterait chez ses parents parce qu'il se sentirait incapable de se supporter seul, ou encore que les parents, profitant ou non de leur logement, seraient dans l'impossibilité de vivre seuls compte tenu de la conjoncture socio – économique difficile que traversent la République Démocratique du Congo en général et la ville de Kisangani en particulier. L'insuffisance de moyens financiers, la crise de logement, le manque d'emploi rémunérateur, la solidarité familiale, ... constitueraient un certain nombre de variables qui pourraient expliquer cette situation.

Cette situation engendrerait des conséquences néfastes pour le couple marié dépendant c'est-à-dire les tensions et les conflits y naissent menaçant la stabilité conjugale. De ce fait, le couple marié deviendrait irresponsable et dépendant de ses parents qui exerceraient sur lui plus d'autorité comme cela serait le cas pour les autres enfants non mariés.

Pour sortir de cet état d'irresponsabilité et de dépendance, le couple marié devrait développer certaines stratégies aussi bien de survie que de conviction pouvant lui permettre d'assumer ses responsabilités. C'est en quelque sorte une autonomie interne, ou bien une sorte de décentralisation à l'intérieur même de la résidence parentale qui pourrait caractériser chaque couple marié ou chaque noyau afin de lui permettre d'acquérir progressivement une stabilité, laquelle lui permettrait enfin de se libérer et de devenir autonome.

Relever les facteurs et les conséquences de la dépendance matrimoniale et proposer des voies d'autonomisation des couples mariés sont les objectifs de cette réflexion.

Pour expliquer ce fait, l'analyse dynamiste, selon le schéma proposé par Georges Balandier, nous a paru appropriée. Le choix de cette démarche scientifique s'est justifié par le fait qu'il s'agissait, dans cette étude, de cerner les transformations, les tensions et les conflits qui sont observés dans ce type de ménage.

La récolte des données a été rendue possible grâce aux techniques d'observation directe, documentaire et de questionnaire écrit. Pour ce faire, notre étude a été menée auprès de 85 ménages (14

par Commune, hormis la commune Mangobo où nous avons retenu 15 ménages) dans lesquels les couples mariés vivent dans la résidence de parents. Ces différents ménages ont été choisis occasionnellement.

Hormis l'introduction et la conclusion, nous allons, dans les lignes qui suivent, analyser les facteurs de la dépendance matrimoniale des couples mariés à Kisangani (I), dégager les conséquences qui en découlent (II) et proposer de pistes de solution (III).

1. Facteurs de la dépendance matrimoniale des couples mariés à Kisangani

La situation de la dépendance, comme souligné plus haut, oriente les changements sociaux, quelle que soit la diversité culturelle. Cette situation induit des antagonismes et réactions spécifiques dans le rapport entre les membres d'une famille.

Cette notion est définie comme le rapport qui fait qu'une chose dépende d'une autre. C'est l'état d'assujettissement, de servitude et de sujétion. C'est aussi le cas d'une personne qui ne peut accomplir sans aide les tâches normales de la vie quotidienne².

Dans la présente étude, il s'agit de la dépendance matrimoniale qui est une situation dans laquelle le couple marié est soumis au pouvoir, à la domination de parents du fait de la résidence parentale. C'est un état dans lequel la vie du couple marié et son épanouissement dépendent en grande partie de ses parents.

Quant à la résidence, Auge et Copans³, pensent que le terme « résidence » désigne « le domicile conjugal » et n'est généralement pas utilisé en Anthropologie pour la localisation géographique d'une société ou d'un individu hors du contexte de la parenté et du mariage.

Dans leur typologie de résidence, ces auteurs notent qu'on distingue assez généralement les types suivants : la résidence patrilocale, la résidence matrilocale, la résidence virilocale, la résidence uxorilocale, la résidence avunculocale, la résidence néolocale, la résidence bilocale, la résidence duo locale (natolocale) et la résidence altérée.

Le concept de résidence parentale qui sera utilisé dans cette étude désigne particulièrement la résidence patrilocale où le couple marié s'établit avec ou auprès des parents du mari.

Comme l'indique Dorsin角度⁴, des profondes modifications se sont produites au sein des familles. Avant la révolution industrielle, la famille était un groupe extrêmement valorisé qui revêtait, a-t-on pu dire, un caractère sacré. Lors de la révolution industrielle, l'afflux de la population vers les centres urbains, l'abandon du patrimoine ancestral rural ont eu des répercussions profondes sur le groupe familial mais aussi sur la structure interne de la famille, c'est-à-dire la répartition des rôles entre ses membres.

Dans les lignes qui suivent, il est question d'analyser les facteurs qui favorisent la dépendance matrimoniale du couple marié.

² Robert illustré, Paris, Le Robert, 2012, p. 527.

³ Auge, M. et COPANS J., *Les domaines de la parenté : Filiation, Alliance, Résidence*, Paris, Maspero, 1975, pp. 36 – 37.

⁴ Dorsin角度 – Smets A., « Introduction sur le colloque à la Sociologie de la famille », in *Famille d'aujourd'hui : Etudes démographiques*, Ed. de l'Institut de sociologie, Bruxelles, ULB, 1968, p. 8.

Les enquêtes que nous avons menées auprès de 85 couples mariés nous ont révélé deux principaux facteurs qui sont à la base de la dépendance matrimoniale du couple marié à Kisangani. Il s'agit de la crise socio – économique et de la solidarité familiale.

A ces deux principaux facteurs s'ajoutent également d'autres, à savoir : l'âge des conjoints, le niveau d'études, la durée du mariage, le statut professionnel et l' « impérialisme » de parents.

1.1. La crise socio – économique

La crise socio – économique constitue un des facteurs qui créent un déséquilibre structurel de l'institution familiale. Elle entraîne une détérioration des conditions de vie sociales et économiques dans la famille en particulier, comme dans la société en général.

En effet, cette crise qui frappe la famille se manifeste par le manque d'emploi, entraînant le développement du secteur informel.

Le couple marié de la ville de Kisangani est, lui aussi, frappé par cette crise qui provoque une instabilité due aux diverses transformations des structures sociales. C'est dans cette optique que nous pouvons dire avec Chombart De Lauwe⁵ que les transformations du travail et des conditions de vie provoquent les instabilités de diverses sortes qui agissent sur la modification de la famille et de la parenté. L'instabilité résidentielle des petits groupes familiaux, l'instabilité professionnelle des personnes, l'instabilité due à la mobilité sociale, etc. bouleversent complètement les structures de la parenté.

Dans la vie urbaine, le travail et le salaire ou le revenu qu'on tire du premier constituent un substrat important pouvant soutenir la vie conjugale du couple. Lorsque cette base est en crise, la vie du couple se trouve menacée par les instabilités de tout genre. Parmi elles, on remarque dans la vie conjugale du couple l'instabilité résidentielle ; ce qui le pousse à être dépendant de ses parents. Les conditions de vie du couple qui continuent à se dégrader au jour le jour par la crise qui affecte la société dans son ensemble, ne lui permettent plus de faire face aux différents besoins vitaux.

Lors de nos investigations, nous avons posé à nos enquêtés la question de savoir si le revenu qu'ils tirent de leurs activités leur permet de faire face aux obligations matrimoniales. A cette question, sur un total de 85 couples mariés, 21 seulement soit de 24,71% ont répondu par oui tandis que 64 enquêtés, soit 75,29% ont répondu par non.

Au regard de ce résultat, nous pouvons dire que les bas revenus que les couples tirent de leurs activités les plongent dans les mauvaises conditions de vie, ce qui les contraint de rester à côté de leurs parents qui disposent d'un logement.

Somme toute, la crise socio – économique que nous traversons en République Démocratique du Congo, notamment les bas revenus, le coût élevé de la vie, le manque d'emploi rémunérateur, le non paiement ou le sous paiement de salaire, ... constituent un facteur prépondérant qui influence la dépendance matrimoniale du couple marié dans la ville de Kisangani.

1.2. La solidarité familiale

L'homme est un animal social. De ce fait, il est appelé à vivre au milieu de ses semblables et former avec ceux-ci un groupe dont chaque membre est considéré comme appartenant à un tout organisé et par conséquent, prêt à protéger la vie.

⁵Chombart De Lauwe, P.-H., « L'émergence de nouvelles formes familiales », in *Familles d'aujourd'hui : Etudes démographiques*, Bruxelles, Ed. de l'Institut de sociologie, ULB, 1968, p. 24.

La solidarité, dans nos sociétés traditionnelles, existe et prend souvent la forme d'une solidarité familiale ou villageoise. C'est dans ce contexte que Durand Yves⁶ écrit que les premières solidarités villageoises, sont celles du foyer et de la famille.

Avant la révolution industrielle, la famille était, comme évoqué ci – haut, un groupe extrêmement valorisé qui revêtait un véritable caractère sacré. Cette famille – liée d'ailleurs à une structure économique du type rural - ne laissait que peu de place aux individus. Lors de la révolution industrielle, l'afflux de la population vers les centres urbains, l'abandon du patrimoine ancestral rural ont eu des répercussions sur le groupe familial. Des fonctions autrefois monopolisées par le groupe familial se virent partagées entre des nombreux services sociaux.

De nos jours, les familles de Kisangani, frappées par la crise socio – économique, vivent dans la pauvreté ou la misère. Devant cette réalité, certains membres jugent bon de rester ensemble afin de se solidariser lorsqu'il est question de surmonter tant soit peu les difficultés de la vie quotidienne de leurs ménages respectifs.

Lors de notre enquête sur le terrain, il s'est avéré que 97, 65% de nos enquêtés ont affirmé qu'ils s'assistent mutuellement. Cette assistance se remarque tant dans le bonheur que dans le malheur. En outre, 84,71% de nos enquêtés s'entraident avec les membres de leurs ménages. Cette solidarité favorise la cohésion au sein de ces différents ménages. Les différentes activités que chaque membre du ménage exerce tant dans le secteur formel que dans le secteur informel contribuent à consolider la solidarité ; chaque membre amenant la part de son revenu pour assurer la survie du ménage.

En définitive, l'évolution des conditions économiques, la transformation des structures sociales et les nouveaux rapports de pouvoir dans la société créent un dynamisme dans la vie familiale poussant les membres à entretenir des relations de solidarité. Cette dernière constitue, de ce fait, un facteur qui favorise également la dépendance matrimoniale du couple marié.

Outre ces deux principaux facteurs, l'âge des conjoints, le niveau d'instruction (études), la durée du mariage, le statut professionnel, constituent également certains facteurs parmi tant d'autres qui favorisent la dépendance matrimoniale du couple marié.

a. L'âge des conjoints

A l'issue de nos investigations, il a été constaté que la majorité des couples mariés dépendants sont ceux dont l'âge varie entre 25 et 35 ans. Les autres, c'est-à-dire de 18 à 24 ans et de plus de 35 ans, représentent 37,65%.

Nous pouvons dire que l'âge des conjoints influe sur la situation de dépendance matrimoniale. En effet, plus l'âge avance, plus les couples mariés prennent conscience de leur état de dépendance matrimoniale et cherchent à se libérer au fur et à mesure en faveur de leur indépendance. Alors que les couples moins âgés s'accommodent à la dépendance matrimoniale.

b. La durée du mariage

La durée du mariage se répercute sur la proportion des couples mariés dépendants. En effet, moins est la durée du mariage, plus élevé est le nombre des couples mariés dépendants.

Il ressort de notre enquête sur le terrain que 55,29% de nos enquêtés sont ceux qui ont une durée de mariage allant de 5 à 9 ans. Depuis leur mariage ils sont toujours à côté de leurs parents car, dépourvus des moyens financiers nécessaires pour leur survie en dehors du toit parental. Ceux dont la durée de mariage est de 10 ans et plus (soit 44,71%), pour la plupart, avaient une résidence néolocale, mais locataires. Suite à la crise socio-économique, ces couples, dans l'impossibilité de payer le loyer, décident de regagner le toit parental où, au nom de la solidarité familiale, ils peuvent faire face aux problèmes de survie du ménage.

⁶ Durand Y., *Les solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, PUF, 1987, p. 63.

c. Le niveau d'études

Le niveau d'instruction d'une population constitue un indicateur important de son développement socio – économique.

Il résulte de notre enquête que 45,53% de notre échantillon ont le niveau d'études secondaires. Ce pourcentage élevé s'explique par le fait que c'est à l'école secondaire que commence l'âge de la puberté. Par conséquent, sans aucune préparation à la vie matrimoniale, les adolescents se marient et s'obligent à rester dépendants de leurs parents. Pour le niveau supérieur ou universitaire, considéré comme plus élevé, on retrouve des couples mariés qui résident chez leurs parents (22,35%), c'est parce qu'ils sont encore étudiants. Compte tenu des difficultés conjoncturelles, ces derniers n'arrivent pas seuls, à faire face aux différents besoins matrimoniaux. Pour ce faire, ils préfèrent rester chez leurs parents afin de réduire les dépenses matrimoniales pour raison d'études.

d. Le statut professionnel

Le statut professionnel d'une personne constitue un élément important qui peut déterminer les conditions de son existence.

En effet, lorsqu'on exerce une activité quelconque, tant du secteur formel que du secteur informel, on en tire un revenu qui doit permettre de subvenir aux besoins vitaux.

D'après l'enquête sur le terrain, nous avons remarqué plutôt le contraire ; toutes les activités exercées constituent des mécanismes mis en œuvre par les familles pour faire face à la crise. Frappés par cette crise, c'est-à-dire le manque d'un revenu suffisant, les couples mariés préfèrent rester sous le toit parental afin de se solidariser pour la survie avec les autres membres du ménage. Ainsi, nous pensons que le revenu constitue un facteur important qui peut déterminer la situation de dépendance matrimoniale du couple. En effet, lorsque celui-ci ne dispose d'un revenu lui permettant de subvenir à ses besoins vitaux, il est obligé de rester dans cet état de dépendance.

2. Les conséquences de la dépendance matrimoniale

L'institution familiale étant la cellule de base de la nation, son dysfonctionnement ou son instabilité suppose une désarticulation de l'équilibre entre les différentes forces sociales en présence. La dépendance matrimoniale du couple marié engendre plus des conséquences négatives que positives car, elle induit des tensions, des conflits de tout genre. Ce qui prouve la nature dynamique de la vie familiale et ce sont les facteurs extérieurs à la vie du couple dépendant qui peuvent être considérés comme les principaux moteurs de changement dans la vie du couple.

2.1. Les conséquences négatives de la dépendance matrimoniale du couple marié

a. Le conflit de rôle

Dans les 85 ménages enquêtés, nous avons trouvé qu'il existe le conflit de rôle entre le couple marié dépendant et ses parents dominants. En effet, le couple marié cherche à exercer personnellement son rôle de chef du noyau conjugal mais celui-ci se trouve confronté aux différents rôles à jouer pour la vie du ménage. Tantôt ce sont les parents qui cherchent à jouer leur rôle de chef de ménage, tantôt le couple veut se considérer comme indépendant.

Cette situation de conflit de rôle a été observé pour la plupart de cas dans les ménages où les parents sont dépourvus de moyens suffisants et que c'est le couple dépendant qui tient le coût de dépenses du ménage. Le rôle du couple marié dépendant entre en conflit avec celui de parents considérés en principe comme chef de ménage. Ce qui suppose une crise d'autorité parentale due à cette situation de vulnérabilité socio – économique.

b. La mésentente entre l'épouse et les autres membres du ménage

Dans le ménage, les membres se doivent obéissance et respect. La mésentente conduit à l'instabilité du ménage en général et en particulier du noyau conjugal dépendant.

Sur un total de 85 ménages enquêtés ; il ressort que 54 ménages soit 63,53% ont reconnu l'existence, dans leur ménage, de la mésentente entre l'épouse et les autres membres du ménage.

En effet, l'épouse dépendante n'arrive pas à jouer son rôle d'épouse car, dans ses rapports avec les autres membres du ménage, naissent des querelles, des injures et bagarres. Tantôt la belle-mère considère sa belle-fille comme sa rivale, tantôt l'inverse se remarque dans le ménage. Il s'en suit l'instabilité du noyau conjugal dépendant.

c. Le non respect du couple dépendant par les enfants non mariés

Le non respect du couple par les enfants non mariés constitue une menace pour le ménage. Cette situation affecte l'harmonie et la quiétude de la famille.

Les enfants non mariés se querellent souvent avec le couple et surtout lorsque les parents accordent beaucoup d'importance à celui-ci. Cette attitude de parents gêne les enfants non mariés qui réagissent par une attitude de sabotage. Ces derniers se montrent de plus en plus insoumis vis-à-vis du couple dépendant. En outre, si le couple est dépourvu de moyens, il est négligé, saboté par les enfants non mariés.

d. L'impérialisme parental

Les parents retiennent leurs enfants mariés dans la situation de dépendance au nom de l'autorité parentale, de l'affection paternelle, de la protection, etc. En effet, les parents dépourvus de moyens suffisants menacent leurs enfants de malédiction pour les contraindre à rester ensemble avec eux.

Les résultats de notre enquête sur le terrain montrent que 56,47% des enquêtés confirment que leurs parents s'ingèrent, dans la plupart de cas, dans les affaires internes du couple dépendant. Cette situation se manifeste souvent lorsque le couple veut prendre une décision jugée meilleure pour son bien-être et surtout de ses enfants ; les parents s'opposent à certaines lignes de conduite en tant que chef de ménage.

En outre, par leur autorité en tant que chef de ménage, les parents arrivent à blâmer leurs enfants mariés comme c'était le cas pour les enfants célibataires. Pour les parents, un enfant reste comme tel quels que soient son âge et son statut matrimonial. C'est pourquoi il est tenu d'obéir aux injonctions données et de faire, pour la plupart de cas, la volonté de ses parents dominants. Cette situation explique aussi l'incapacité du couple à se libérer de la domination et du paternalisme.

Le couple vivant dans la situation de dépendance voit certaines de ses prérogatives être dérobées. Les parents, comme chefs de ménage, ne laissent pas au noyau conjugal dépendant la liberté de bien jouir de son autorité en tant que chef de famille. C'est ainsi qu'ils interviennent souvent, lorsque par exemple le chef de la famille dépendante veut prendre une décision quelconque pour le bien-être de sa famille nucléaire. L'intervention des parents consistera à contrecarrer l'action envisagée et à imposer leur volonté.

C'est ainsi que le couple, au lieu de décider totalement de son avenir, se trouve contrecarré, dans son comportement et dans le fait, par cet état de dépendance. Le droit par exemple de sanctionner les enfants en cas d'une méconduite, ne lui revient plus totalement car il a peur d'être reproché par les parents.

e. Les difficultés d'assurer une bonne éducation à ses enfants

L'éducation des enfants est une problématique très délicate dans notre société frappée par diverses mutations. Lorsque l'enfant n'a pas acquis une bonne éducation de base dans la famille, sa conduite dans la société est compromise. Une mauvaise éducation conduit souvent à la délinquance et elle est à la base de beaucoup de maux qui rongent la société.

Les enfants issus des familles dépendantes, ne bénéficient pas d'une éducation de base selon le vouloir de leurs géniteurs. En effet, le couple dépendant éprouve des difficultés à donner une ligne de

conduite voulue à ses enfants car les grands-parents protègent souvent leurs petits-fils. Ce qui conduit souvent à la perte de l'autorité parentale.

f. Difficultés de bien loger ses enfants

La situation de logement a été avancée par nos enquêtés comme une difficulté qui se pose avec acuité. Lors de notre enquête, 71,76% des couples mariés vivant dans une situation de dépendance matrimoniale ont reconnu que leurs enfants ne sont pas bien logés. Les enfants dans ces ménages, comme d'autres membres, dorment souvent à même le sol sur une natte, et le salon sert de chambre à coucher. Tantôt, les petits-enfants partagent avec leurs grands-parents une même chambre, tantôt avec la tante ou l'oncle paternel, suivant le sexe. Ce qui suppose un état de promiscuité qui a un impact négatif sur leur éducation.

g. Manque d'équipements ménagers propres au couple dépendant

Par équipements ménagers, nous attendons l'ensemble de biens meubles et ustensiles propres au couple. Le couple marié qui vit dans la dépendance matrimoniale dispose de peu d'équipements ménagers propres à lui, il utilise, pour la plupart, ceux de ses parents. Ce qui le maintient dans la dépendance. Cette situation a été observée dans 47 ménages sur 85, soit 55,29% de nos enquêtés. Etant dépendant, le couple marié considère tous les biens et ustensiles de ménage comme lui appartenant ; il songe rarement à se procurer les siens propres. Il se pose également un problème d'espace pour garder ses équipements dans le cas où il songeait à se les procurer. Cette situation le met dans un état de parasitisme et d'éternel assisté.

2.2. Les conséquences positives

Comme évoqué plus haut, la situation de dépendance en général, et en particulier celle de la dépendance matrimoniale présente moins de conséquences positives que négatives.

Les résultats de nos enquêtes sur le terrain démontrent que toutes les conséquences positives de la dépendance matrimoniale se résument dans la solidarité qui existerait dans ces différents ménages. Il a été observé que 83 ménages soit 97,65% vivent la solidarité familiale ; comme souligné au point précédent. Ces rapports entre membres d'une société constituent une force et ceci renferme un dynamisme d'une grande importance pour la vie en communauté. En effet, lorsqu'on mène une vie de communauté, il est facile de s'entraider et de s'assister mutuellement. Tous les membres du ménage concourent à la survie du ménage par le revenu, peu soit – il, qu'ils tirent de leurs activités tant formelles qu'informelles.

3. Comment sortir de la dépendance matrimoniale

Il s'agit ici d'une réflexion sur les stratégies dont le couple marié dépendant pourrait se servir pour quitter son état de dépendance. Quitter brusquement et d'une manière précipitée le domicile parental créerait encore des conflits dans la résidence de dépendance.

Il ressort de nos investigations que 78,82% des enquêtés ont exprimé le vœu de quitter la résidence parentale. Leurs réponses dénotent la prise de conscience par les couples mariés dépendants. Cette prise de conscience constitue un élément important pouvant leur permettre de développer des mécanismes ou stratégies menant à leur indépendance. C'est pourquoi cette dernière doit être préparée progressivement pour ne pas créer des tensions et conflits au sein du ménage.

Nous pouvons dire que la prise de conscience de l'état de dépendance par les couples mariés dépendants, la préparation progressive de l'indépendance constitue des voies de sortie de cette situation de dépendance matrimoniale des couples mariés. Pour y arriver, un engagement personnel du couple dépendant à utiliser rationnellement le revenu, peu soit – il, qu'il tire de ses activités, constitue un atout qui peut lui permettre de sortir de cette situation de dépendance. Il ne s'agit pas ici d'un modèle parfait, plutôt d'une piste de solutions qui permettrait au couple de se libérer progressivement.

Conclusion

Au terme de cette étude axée sur la dépendance matrimoniale de couples mariés à Kisangani, il a consisté à expliquer comment le domicile conjugal dépendant peut constituer un problème pour le couple marié.

Pour expliquer cette problématique, l'analyse dynamiste, selon le schéma de Georges Balandier, est la méthode pour la quelle nous avons opté dans cette étude. Les techniques documentaires, d'observation directe et du questionnaire écrit nous ont aidés à récolter les données de cette étude.

Les résultats de cette étude prouvent à suffisance que d'une part la crise socio-économique que traversent la République Démocratique du Congo en général et la ville de Kisangani en particulier, notamment les bas revenus, le coût élevé de la vie, le manque d'emploi rémunérateur, l'absence des salaires décents, la crise de logement, etc. et, d'autre part, la solidarité familiale sont des facteurs prépondérants qui favorisent la dépendance matrimoniale des couples mariés.

Il ressort qu'il y a plus des conséquences négatives que positives qui sont liées à cette situation. Notamment, le conflit de rôle avec les parents, la mésentente entre l'épouse et les autres membres du ménage, etc. La solidarité que les membres de ce type de ménage entretiennent constitue une conséquence positive de la dépendance matrimoniale.

Pour sortir de ce carcan, la prise de conscience de leur état de dépendance, l'engagement personnel de couples dépendants et une préparation progressive de leur libération constituent des stratégies de libération.

Ainsi, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé tous les aspects de la problématique de la dépendance matrimoniale de couples mariés à Kisangani. D'autres chercheurs qui vont s'intéresser au même problème pourront nous compléter. Les aspects tels que le budget familial du couple marié dépendant, peuvent constituer l'objet d'une étude approfondie.